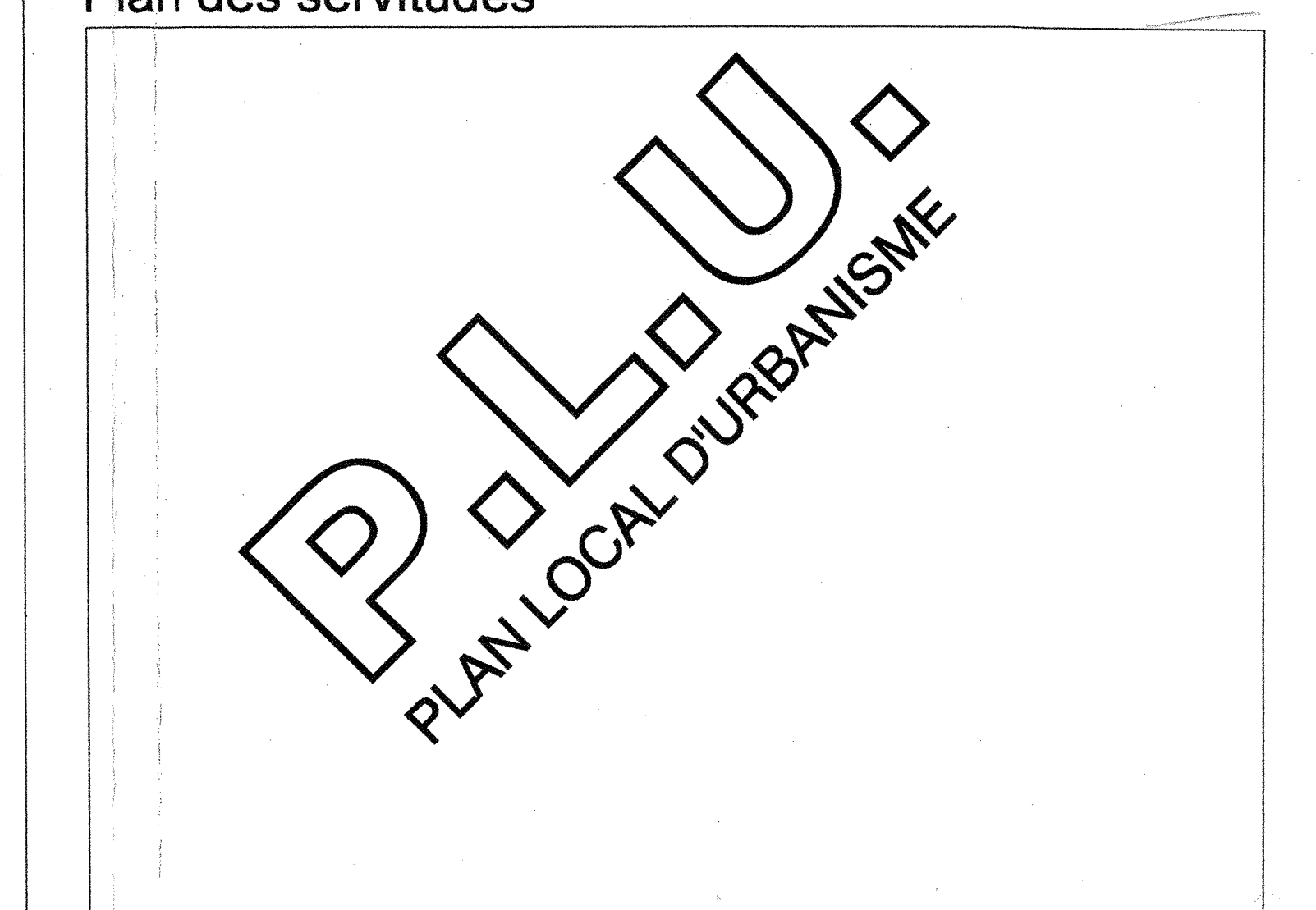




LEGENDE		
	I ₄	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
	PT ₁	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.
	PT ₂	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
	PT ₃ PT ₄	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
	T ₁	Servitudes relatives aux chemins de fer.
	AC ₁	Servitudes de protection des monuments historiques : — classés ;
	A ₁	— inscrits.
	A ₁	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.

canton de
NOTRE DAME DE BONDEVILLE
NOTRE DAME DE BONDEVILLE
 Plan des servitudes



Ville de NOTRE DAME DE BONDEVILLE		REVISION	
Notre Dame de Bondeville		Prescrite le :	20.06.1989
PLAN DES SERVITUDES		Approuvée le :	
		Modifiée le :	
		AT 02 u 023	
		Date: 21 Juin 2004	
		Ech. :	Proj. B.C.
		1/5000	
ataub architectes D.P.L.G. - ENSAIS 8051 CHEMIN DE LA BRETEQUE - B.P. 5 - 76230 BOIS-GUILAUME cedex Tél. 02 35 60 30 30 - Fax. 02 35 60 09 19 - E-Mail ataub@otoub.fr			